De: BERHAULT Yvon - DDTM 22/SE/REA

À: Louise BUHE - SMAEP Kreiz Breizh Argoat; estelle.castel

Objet : Tr: [INTERNET] Révision des périmètres de protection réglementaires autour de la ressource en eau

souterraine du site d"Ar Poulloudu à Plévin

Date: lundi 16 septembre 2024 08:45:39

Bonjour,

je vous transmets 2 avis de la CIS reçu à ce jour...

bonne journée

Yvon

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Révision des périmètres de protection réglementaires autour

de la ressource en eau souterraine du site d'Ar Poulloudu à Plévin

Date :Fri, 13 Sep 2024 12:30:49 +0000

De :> mairie (par Internet) < mairie@plevin.bzh >

Répondre à :mairie <mairie @plevin.bzh>

Pour: yvon.berhault@cotes-darmor.gouv.fr yvon.gouv.fr <a href="mailto:y

darmor.gouv.fr>

Bonjour,

J'émets un avis favorable à la révision des périmètres de protection réglementaires autour de la ressource en eau souterraine du site d'Ar Poulloudu à Plévin sous réserves de la prise en compte du point suivant :

• Les propriétaires des habitations concernées par la révision des périmètres demandent la prise en charge de la mise en conformité des diverses installations (assainissement non collectif, cuve à fioul).

Ils considèrent qu'ils étaient présents avant l'installation des périmètres de protection du captage d'eau et que d'autre part, ce périmètre entraîne une dépréciation de la valeur de leur bien.

Bien cordialement Le Maire, Dominique COGEN